

- Illustration atelier (jury)

Parrondo José

Objectifs

Cette fiche est commune à tous les enseignants de l'atelier.

L'étudiant démontre qu'il est capable de :

- Poser des choix cohérents sur base de l'analyse de projet et de ses recherches
- Concrétiser un projet visuel et narratif de manière professionnelle, en veillant à développer un langage personnel
- Défendre son projet oralement en recourant à la terminologie professionnelle et aux outils de communication adéquats
- Démontrer son interaction avec le milieu professionnel

Mode d'évaluation pratiqué

- Jury extérieur invité, composé d'illustrateurs et de professionnels de l'illustration, de l'édition, de l'animation ou d'autres médias en lien avec la discipline artistique.

- Les membres du jury rencontrent individuellement chaque étudiant, examinent son travail et remettent une note.

- Les notes sont débattues entre les membres du jury.

- Une note globale est définie et les professeurs n'interviennent pas dans les décisions.

Le jury artistique comptera pour 50% des points de l'année. Donc, la note de fin d'année comprendra 50% de la note attribuée par les professeurs + 50% de la note attribuée par le jury de fin d'année. L'évaluation pratiquée pour ce cours est une ÉVALUATION ARTISTIQUE et ne peut faire l'objet d'une seconde session.

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours